



DERRIÈRE LA GARE :
Un quartier nouveau



Ville de
Gembloux

EDITO

Il y a de la vie derrière la gare !

Telle est la dénomination de l'animation qui se déroule chaque année en septembre et témoigne de la dynamique de ce quartier historique de Gembloux. Un quartier aujourd'hui occupé par un chancre industriel et entré en voie de mutation, comme ce fut le cas pour la zone de la Sucrierie toute proche.

Il est rare qu'une Ville ait l'opportunité de redessiner un quartier de ville, de « reconstruire la ville sur la ville » pour utiliser le jargon urbanistique, d'anticiper les nouvelles façons d'habiter et se déplacer. La Ville n'est pas propriétaire de ces terrains mais a pu au travers d'un outil urbanistique, le PRU présenté dans ces pages, en baliser le développement futur et éviter que des projets immobiliers insuffisamment concertés ne donnent naissance à un quartier sans âme.

Ce ne sera assurément pas le cas. Ce quartier comprendra dès le premier jour un imposant parc arboré central et plus tard une école. A terme, un quartier agréable à vivre, tourné vers la mobilité douce, performant énergétiquement, proposant une large mixité des fonctions (habitat, logements publics, commerces, services, bureaux,...). Construire à proximité immédiate de la gare, c'est aussi protéger nos villages de la pression immobilière.

Cette plaquette de présentation n'est pas un aboutissement mais plutôt le prélude d'une histoire qu'il faudra continuer à écrire ensemble. Le cadre global défini, s'ouvre une période de construction qui s'étalera sur 10 ou 15 ans. Avec l'ensemble du Collège communal, nous la voulons co-construite avec les habitants gembloutois. Saisissez-vous des différentes possibilités de participation qui se présenteront au fil de ce processus au long cours !

Benoît Dispa
Bourgmestre

Gauthier le Bussy
Echevin de l'Aménagement du territoire

SOMMAIRE

La gare, un quartier central, une localisation idéale

Un site au passé industriel..... 4

Une programmation ambitieuse

Une offre de logement pour répondre aux besoins
démographiques 5

Une mobilité douce et multimodale..... 5

Des équipements publics inclusifs 6

Plan et programme du futur quartier de la gare 7

Cadre de vie et qualité des espaces publics

Un vaste espace public pour faciliter les échanges . 8

Un cadre de vie environnemental 9

Le PRU, un outil stratégique..... 9

Et ensuite ?

La concertation du public se poursuit 10

Les premières constructions 10

Pour aller plus loin 11

An aerial photograph of a city, likely Gembloux, Belgium, showing a mix of residential buildings and green spaces. The image is overlaid with a semi-transparent white rectangular box containing text. The entire image has a warm, orange-toned filter.

À une demi-heure de Bruxelles et à un quart d'heure de Namur, la Ville de Gembloux anticipe le défi démographique futur de la Wallonie en associant à l'accroissement de la population un objectif de qualité de vie, de cadre paysager et d'ambitions écologiques. En témoigne, le Périmètre de Remembrement Urbain (PRU) du quartier de la gare, un outil urbanistique adopté le 9 octobre 2020 par le Collège Communal et qui définit les options d'aménagement du futur quartier.

LA GARE UN QUARTIER CENTRAL UNE LOCALISATION IDÉALE

Un site au passé industriel

Construite au XIX^e siècle et achevée en 1855 dans un contexte d'activité industrielle en plein essor, la gare de Gembloux accueille, aujourd'hui, près de deux millions de voyageurs (chiffre de 2018), ce qui la classe au sixième rang des gares les plus fréquentées de Wallonie (derrière Liège, Namur, Ottignies, Charleroi et Mons). De nos jours, dans un contexte de développement durable, les gares deviennent des leviers de développement incontournables. La mobilité en transport collectif est au cœur des projets d'aménagement,



LA GARE ACTUELLE RÉALISÉE EN 2010 EST VENUE REMPLACER LA GARE HISTORIQUE BÂTIE EN 1855. (© WIKIMEDIA COMMONS)

LE QUARTIER DE LA GARE EST DEvenu UNE FRICHE INDUSTRIELLE NÉCESSITANT UN RENOUVELLEMENT URBAIN, SELON LE PRINCIPE DE CONSTRUCTION DE LA VILLE SUR ELLE-MÊME. DE L'USINE EUROFONDERIE, NE SUBSISTERA QUE LE BÂTIMENT EN BRIQUE DONNANT SUR LA FUTURE PLACE DE LA GARE, QUI ACCUEILLERA DES COMMERCES ET SERVICES (© ASYMETRIE).

et c'est naturellement que la ville de Gembloux envisage depuis des années de restructurer des fonciers en facilitant l'accès piéton tout autour de la gare.

La fin de l'ère industrielle a laissé dans le décor, des friches que la ville a décidé de prendre en compte pour se développer sur les sites de l'ancienne Sucrierie, de la fonderie Cassart de Fernelmont, et l'usine Alfred Mélotte, chaussée du Wavre, laquelle produisait des charrues et des machines agricoles et employait en 1935, 600 ouvriers. Elle fermera en 1975 pour céder la place à l'usine Eurofonderie qui en 1990 employait 290 travailleurs, et sera délocalisée en 1995.

Les années 2000 ont vu naître un renouveau du quartier de la gare sur le site de l'ancienne Sucrierie, avec des programmes résidentiels et commerciaux, engendrant une nouvelle dynamique économique et foncière sur l'ensemble

du quartier de la gare.

En 2007, la ville de Gembloux a décidé de poursuivre cette dynamique en adoptant un Plan Communal d'Aménagement (PCA) sur les 15 ha en lien direct avec la gare, dans le triangle compris entre la chaussée de Namur (N4) au nord, la chaussée de Tirlemont à l'est et la chaussée de Wavre à l'ouest. Deux promoteurs marquent leur intérêt pour cet espace. Euro-Gembloux possède une friche industrielle de plus de 2 ha et le groupement Besix-Thomas&Piron acquiert une parcelle agricole de 4 ha. Des premières esquisses sont proposées, et la ville décide d'être exigeante sur la programmation et la formalisation du projet afin que celui-ci réponde de façon exemplaire aux enjeux d'un véritable

« DANS UN CONTEXTE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE, LES GARES DEVIENNENT DES LEVIERS DE DÉVELOPPEMENT INCONTOURNABLES »



LA PLUS-VALUE DE CE PROJET RÉSIDE SUR LA RÉFLEXION PROGRAMMATIQUE RÉALISÉE EN AMONT DE L'ÉTUDE QUI A PERMIS DE CONCEVOIR L'URBANISME, DE RÉFLÉCHIR AUX ESPACES PUBLICS, AUX DENSITÉS DES LOGEMENTS, AINSI QU'ÀUX DIFFÉRENTES FONCTIONS ESSENTIELLES À UN NOUVEAU QUARTIER QUE L'ON SOUHAITE EXEMPLAIRE.

Alexandre Colot, BEP
Responsable aménagement
du territoire

« quartier de gare », en s'inscrivant dans la démarche « Quartiers Nouveaux » de la Région Wallonne. Ce document régional est un référentiel qui vise à « assurer un développement territorial durable et à améliorer le cadre de vie de la population wallonne ». Il s'agissait alors de déterminer la densité et la mixité les plus adaptées au contexte territorial et de mobilité, unique, dans la ville de Gembloux. Afin de l'aider dans la conduite de la révision du Schéma d'Orientation Local (SOL, ex PCA), la Ville s'entoure du Bureau Économique de la Province (BEP) de Namur. Ce dernier choisit une équipe d'experts sur la programmation urbaine (Alphaville), sur le paysage (Paule Green), mais aussi sur les aspects financiers (Rei Consult) et juridiques (HSP). La méthode proposée

privilégie alors le dialogue et la concertation avec les acteurs locaux. Des ateliers de travail ont alors été organisés avec les élus et techniciens de la ville, et avec les promoteurs et les concepteurs. Ce dialogue s'est enrichi d'une concertation avec les autres acteurs du quartier comme l'école de cirque, un centre d'organisation et d'animation de loisirs, une coopérative agricole écologique... mais aussi des acteurs institutionnels comme la Région wallonne, la Société nationale des chemins de fer belges (SNCB) et le «TEC», l'opérateur de transport en commun de Wallonie.

« ASSURER UN DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL DURABLE ET AMÉLIORER LE CADRE DE VIE DE LA POPULATION WALLONNE »

UNE PROGRAMMATION AMBITIEUSE

Une offre de logement pour répondre aux besoins démographiques

Le projet urbain du quartier de la gare s'inscrit comme une action stratégique de la ville de Gembloux pour répondre à la pression démographique attendue d'ici 2035. La ville pourrait accueillir environ 4000 habitants supplémentaires. Alors que la moitié de la population de la ville

« IL SEMBLAIT NÉCESSAIRE POUR LA VILLE DE FAIRE DE CE QUARTIER UN LIEU ATTRACTIF POUR LES JEUNES ET LES MÉNAGES »

a moins de 40 ans, il semblait nécessaire pour la Ville de faire de ce quartier un lieu attractif pour les jeunes et les ménages familiaux. Ainsi, ce quartier compterait au maximum à terme 1200 logements avec une densité moyenne de 85 logements à l'hectare, un choix cohérent avec la localisation au pied d'une gare régionale, et la volonté de lutter contre l'étalement urbain, et de préserver le caractère rural des villages.

L'ambition étant de réaliser une mixité sociale et intergénérationnelle, tous les types de logements seront représentés : variété de tailles, de volumes, de rapports à l'espace publics, de fonctions (PMR, personnes âgées), des logements publics (5%), variété de cohabitation (logements étudiants, coliving).

Une mobilité douce et multimodale

Avec la proximité de la gare comme plus-value importante pour les déplacements quotidiens, une politique ambitieuse de mobilité a été imaginée. Dans une perspective d'un futur plus durable et moins dépendant de la voiture, la décision mutuelle a été de consacrer une place maximum de stationnement par logement, considérant la proximité de la gare comme une opportunité de mobilité. Ainsi, les places laissées sur l'espace public serviront pour les visiteurs, et non pour les habitants. Idéalement, un parking silo accueillera les navetteurs en journée, et les riverains et visiteurs en soirée ou le week-end. Des





POUR AFFIRMER LA PLACE DE LA GARE DANS LE NOUVEAU QUARTIER, UN PARVIS ET UN VASTE ESPACE PUBLIC SONT CRÉÉS ET DESSERVENT LES LOGEMENTS, LA COULÉE ET LE PARC PUBLIC EN CŒUR DE QUARTIER. (© BEP, ASYMETRIE)

LE PRU DE LA GARE EST LE FRUIT D'UNE RÉFLEXION GLOBALE ET CONCERTÉE DE TOUS LES ACTEURS PUBLICS ET PRIVÉS RÉUNIS DANS UN OBJECTIF COMMUN ET UNE VISION À LONG TERME, CONSCIENTS DE LA RESPONSABILITÉ QU'EST LA CRÉATION D'UN NOUVEAU QUARTIER DE VIE POUR PLUSIEURS GÉNÉRATIONS. LE RÉSULTAT EST UN ENSEMBLE COHÉRENT, DYNAMIQUE, INTÉGRÉ DANS SON ENVIRONNEMENT, AXÉ SUR LA MOBILITÉ DOUCE, LA MIXITÉ DES FONCTIONS, LES ESPACES DE RENCONTRE, LE DÉVELOPPEMENT DURABLE ET L'ADAPTABILITÉ À L'ÉVOLUTION DES MODES DE VIE.

Administrateur-délégué
chez Euro-Gembloux

PARTANT D'UNE ZONE MIXTE PEU LISIBLE, NOUS AVONS EU LE PRIVILÈGE DE CONCEVOIR, EN SYMBIOSE AVEC LA VILLE, LE BEP, LES PROMOTEURS VOISINS ET LES RIVERAINS, UN NOUVEAU QUARTIER RÉPONDANT AUX NOUVELLES PRIORITÉS SOCIÉTALES ET URBANISTIQUES TELLES QUE LA DURABILITÉ, LA MOBILITÉ DOUCE, L'ACCÈS AUX TRANSPORTS EN COMMUN, LA QUALITÉ DE L'ENVIRONNEMENT ET LA CONVIVIALITÉ. LE PÉRIMÈTRE DE REMEMBREMENT REND POSSIBLE UNE HARMONISATION DES DIFFÉRENTS DÉVELOPPEMENTS IMMOBILIERS ACTUELS ET FUTURS AFIN QUE L'IDENTITÉ DU SITE GRANDISSE D'UNE SEULE VOIX.

Développeur de projets
chez Thomas&Pirron

emplacements de stationnement sécurisés pour les vélos seront disposés dans l'espace public ainsi qu'au pied de chaque immeuble.

L'espace public prévoit de donner une large place aux cyclistes et aux piétons : de larges trottoirs plantés, des pistes cyclables ou des trottoirs partagés le long des voiries principales. Pour favoriser l'accès à la gare, une vaste esplanade verte venant du parc, poumon vert et espace récréatif du nouveau quartier, mènera jusqu'à une nouvelle place au pied de l'accès aux quais de la gare.

Des équipements publics inclusifs

Pour répondre aux besoins des familles, la ville souhaite favoriser la création d'une école au sein du parc en cœur de quartier, abritant également des espaces

permettant l'accueil d'associations, d'espace communautaire et d'autres services publics. A cela s'ajouteront également une crèche, une maison médicale, une résidence pour personnes âgées, etc... Les commerces situés de l'autre côté de la Chaussée de Tirlemont autour du Colruyt sont reliés au nouveau quartier par des traversées réaménagées. En complément des quelques commerces existants chaussée de Wavre, une nouvelle offre spécifique (café, restauration et leurs terrasses, petit commerce de proximité,...) est développée dans les rez-de-chaussée animant la nouvelle place de la gare. Celle-ci pourra servir d'espace d'accueil pour des événements et des installations temporaires (marchés, brocantes...).

« L'ESPACE PUBLIC PRÉVOIT DE DONNER UNE LARGE PLACE AUX CYCLISTES ET AUX PIÉTONS »

PLAN ET PROGRAMME DU FUTUR QUARTIER DE LA GARE



CADRE DE VIE ET QUALITÉ DES ESPACES PUBLICS

Un vaste espace public pour faciliter les échanges

L'originalité de la démarche repose sur la volonté initiale de faire de l'espace public un élément fédérateur de l'identité, du cadre et de la qualité de vie du futur quartier, avant même de penser les architectures. Un plan guide a été proposé, dessinant plus de 4 hectares de nouveaux espaces publics, et des négociations ont été menées avec les propriétaires. L'importance de l'espace public a été confirmée par les habitants présents à une première séance de concertation, le 11 octobre 2018, qui s'est faite sous la

forme d'une balade urbaine sur site, afin de relever les ambitions et les attentes des citoyens sur le devenir de la zone. Une action symbolique résume cette ambition : faire du parc aux grands arbres centenaires et à la large pelouse entretenue d'1,5 ha appartenant à la banque Crélan, un parc public et accessible au cœur du futur quartier. Par ailleurs, la SNCB, propriétaire du parking situé au droit de la passerelle d'accès à la gare, a accepté qu'il soit reconfiguré en parvis public dans le prolongement de la place déjà envisagée sur la friche attenante. De son côté, la direction des routes du service public de Wallonie a accepté de reconfigurer la chaussée de Namur pour une meilleure insertion

« FAIRE DU PARC AUX GRANDS ARBRES CENTENAIRES ET À LA LARGE PELOUSE ENTRETENUE D'1,5 HA UN PARC PUBLIC ET ACCESSIBLE AU CŒUR DU FUTUR QUARTIER »

L'ORIGINALITÉ DU PRU EST D'ASSOCIER DANS UNE MÊME DYNAMIQUE, SOUS LA HOULETTE DU BEP, LES POUVOIRS PUBLICS, PARTICULIÈREMENT LA VILLE DE GEMBLOUX, GARANTS DE L'INTÉRÊT COLLECTIF, LES PROPRIÉTAIRES PORTEURS DE PROJETS ÉCONOMIQUES PARFOIS CONCURRENTS ET, VIA LES ATELIERS URBAINS, LES RIVERAINS GARDIENS DE LA QUALITÉ DE VIE DES LIEUX. CETTE DÉMARCHÉ COLLABORATIVE DE CO-CONSTRUCTION ET CET EXERCICE D'INTELLIGENCE COLLECTIVE DOIVENT PERMETTRE LA MISE EN ŒUVRE LA MEILLEURE POSSIBLE DU PÉRIMÈTRE DE REMEMBREMENT URBAIN.

Développeur de projets
chez BESIX

L'ORIGINALITÉ DE LA DÉMARCHÉ TIENT AU PROCESSUS DE CO-CONSTRUCTION DU PROJET QUI A PERMIS AUX ACTEURS DE SE RENCONTRER, DE DISCUTER ET DE RÉFLÉCHIR ENSEMBLE À L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE. LE RÉSULTAT MONTRE L'IMPORTANCE D'AVOIR PENSÉ CE PROJET DANS SA GLOBALITÉ. AINSI, NOUS SOMMES ARRIVÉS À CRÉER UNE CERTAINE DENSITÉ DANS CE NOUVEAU QUARTIER PROCHE D'UNE GARE IMPORTANTE.

Laurent Pinon, Alphaville
Directeur associé

VUE EN 3D DEPUIS LA CHAUSSÉE DE TIRLEMONT (N29) SUR LE FUTUR QUARTIER. AU PREMIER PLAN LE PARC BOISÉ ET OUVERT AU PUBLIC, APPORTERA UNE QUALITÉ DE VIE ET CADRE ENVIRONNEMENTAL DE QUALITÉ AUX LOGEMENTS QUI L'ENTOURENT. LES PERSPECTIVES DESSINÉES SONT DES ILLUSTRATIONS D'UNE URBANISATION MAXIMALISTE DU SITE ; ET NON LA RÉALITÉ DES CONSTRUCTIONS ATTENDUES (© LP, ASM, BEP, ASYMETRIE)



urbaine et paysagère. Celui-ci comprend une contre-allée avec une piste cyclable, un trottoir et des emplacements de stationnement.

Un cadre de vie environnemental

Le parc paysager public constituera un poumon pour le quartier et un cadre de vie vert et de qualité. Ainsi, l'ensemble

« L'ENSEMBLE DU QUARTIER PRENDRA DES ALLURES DE PARC HABITÉ, ET LES ESPACES VERTS POURRONT ÊTRE DES SUPPORTS À L'AGRICULTURE URBAINE »

du quartier prendra des allures de parc habité, et les espaces verts pourront être des supports à l'agriculture urbaine, avec une présence du végétal couvrant les

axes de circulation. La biodiversité sera assurée de façon continue et les arbres permettront une fraîcheur estivale, tout

en végétalisant des lieux d'agrément pour la promenade. Le quartier sera doté de systèmes de gestion de déchets par conteneurs enterrés et d'un dispositif de rétention et d'infiltration des eaux de pluie à ciel ouvert grâce à un réseau de noues et de bassins secs, ainsi que de plans d'eau d'agrément. Un réseau de chaleur urbaine sera également étudié pour améliorer la performance énergétique du quartier. Une grande place fera le lien entre le pôle multimodal de la gare et le reste du quartier. Des plaines de jeux pour les plus petits viendront également égayer les espaces de rencontre.

Le PRU, un outil stratégique

Le large travail de co-conception mené avec les acteurs économiques, institutionnels et de l'immobilier accompagné

par le BEP/Alphaville depuis 2015 a été traduit dans un document d'urbanisme dénommé Périmètre de Remembrement Urbain et validé définitivement par le Conseil Communal le 4 mars 2020. C'est un outil de planification urbaine et d'aménagement qui acte les options d'aménagement de ce nouveau quartier de 15 hectares compris entre le chemin de fer, la Nationale 4 et la Chaussée de Tirlemont. Le PRU cadre les éléments structuraux d'un projet urbain d'envergure, notamment pour ce qui est des développements immobiliers et des aménagements des espaces publics.

« UNE GRANDE PLACE FERA LE LIEN ENTRE LE PÔLE MULTIMODAL DE LA GARE ET LE RESTE DU QUARTIER »





PAROLES D'HABITANTS

« JE SUIS HEUREUSE DE VOIR QUE LA VILLE VA ENCORE SE DÉVELOPPER ET PROPOSE DES PROJETS RESPECTUEUX DE L'ÉCOLOGIE. »

« C'EST L'OPPORTUNITÉ DE RÉFLÉCHIR LES CHOSSES À PARTIR DE ZÉRO ET DANS UNE DYNAMIQUE DE LOGEMENTS ET DE QUALITÉ DE VIE. »

« C'EST L'AVENIR DE L'HABITAT. AUX ALENTOURS D'UNE GARE LES FUTURS HABITANTS POURRONT BÉNÉFICIER DES TRANSPORTS EN COMMUN ET NOTAMMENT DU TRAIN POUR ALLER TRAVAILLER. »



ET ENSUITE ?

La concertation du public s'intensifie à partir de 2020

Une fois le cadre stratégique posé, la Ville souhaite à présent poursuivre la concertation citoyenne qui a déjà débuté par deux balades urbaines, l'une réalisée en octobre 2018 en parallèle du dessin du programme, l'autre organisée en décembre 2019 afin de présenter le PRU aux habitants et de recueillir les remarques des citoyens en parallèle de l'enquête publique menée.

En 2020 ont été lancés des ateliers de concertation autour des usages du futur quartier. Un échantillon de 40 habitants a été sélectionné à partir de candidatures volontaires et réalisé en tenant compte des profils socio-professionnels de chacun pour que le panel soit objectif, paritaire et inclusif.

Un atelier sur l'architecture (choix des matériaux, composition architecturale de la façade, etc.) a été réalisé en octobre, un autre a été déplacé début 2021 compte tenu du contexte sanitaire. Il portera sur les espaces publics, avec entre autres un focus sur le parc et sur la place, qui devra aider à en définir les usages et les équipements.

Les premières constructions envisagées à ce stade

Tel que cela a été planifié, le premier temps du quartier concernera la mise en œuvre des programmes immobiliers des deux principaux propriétaires fonciers. Sur le site Euro-Gembloux, à l'exception du bâtiment en brique qui donne directement sur la chaussée de Wavre, toutes les autres structures seront démolies d'ici à 2022. Une première phase prévoit des logements à l'arrière des maisons situées à proximité de la gare sur la Chaussée de

« LA VILLE SOUHAITE À PRÉSENT POURSUIVRE LA CONCERTATION CITOYENNE QUI A DÉJÀ DÉBUTÉE »

LES PREMIÈRES PHASES DE CONSTRUCTION (T0, T1) SERONT MARQUÉES PAR L'OUVERTURE DU PARC. LA DEUXIÈME PHASE (T2) COMPLÈTERA L'OUVERTURE DU QUARTIER SUR LA GARE ET LA CHAUSSÉE DE NAMUR. LA TROISIÈME PHASE (T3, T4) VERRA APPARAÎTRE DES ÉQUIPEMENTS ET LOGEMENTS COMPLÉMENTAIRES. (© ASM, OSTRA VISTA, BEP)



Wavre mais également de l'horeca en bordure de la future place de la gare. Sur le secteur N4-Croisée des Champs, les promoteurs Besix-TP réaliseront une première phase de logements. Outre la construction d'immeubles de logements, cette première phase sera également marquée par l'ouverture du parc à la population, le pré-verdissement d'une coulée verte et la viabilisation du nouveau mail transversal Est-Ouest entre la chaussée de Tirlemont et la chaussée de Wavre ainsi que d'une première étape de réaménagement de la N4 avec la contre-allée.

Des temps viendront ensuite pour compléter les constructions immobilières et le développement du quartier. Outre de nouveaux immeubles de logements, la phase 2 verra la finalisation de la contre-allée, le verdissement de deux coulées vertes, la réalisation du parvis de la gare, de la nouvelle place de la gare ainsi que de l'esplanade reliant cette dernière au parc central. La phase 3 sera marquée par la réalisation d'équipements

nécessaires à la poursuite de l'urbanisation du quartier, à savoir la création d'une école maternelle et primaire, l'aménagement d'un rond-point entre la N4 et la chaussée de Wavre, le réaménagement de la chaussée de Wavre ainsi que la création d'un parking silo destiné notamment aux navetteurs.

Aujourd'hui, ces éléments sont estimés indispensables pour mener à terme le développement de ce nouveau quartier. Il conviendra, le cas échéant, de justifier l'absence de besoin à l'avenir pour que ces équipements ne soient pas réalisés. Un dernier temps (phase 4) sera consacré aux dernières phases de construction et d'aménagement d'espaces publics aux abords du rond-point des Trois Clés ainsi qu'à la réalisation de la voie verte au travers du secteur Gare-Eurogemboux.

« OUTRE LA CONSTRUCTION D'IMMEUBLES DE LOGEMENTS, CETTE PREMIÈRE PHASE SERAIT MARQUÉE PAR L'OUVERTURE DU PARC À LA POPULATION »

Pour suivre le projet et ses évolutions, rendez-vous sur la page internet dédiée :

<https://www.gembloux.be/ma-commune/services-communaux/pru-quartier-de-la-gare>



ALPHAVILLE